



4, Rue des Chevaliers de la Table Ronde

35380 PAIMPONT

☎ : 02 99 07 81 95

E-mail : ecole.035086e@ac-rennes.fr

Site Internet : www.ecole-primaire-paimpont.ac-rennes.fr

Compte-rendu du Conseil d'école du 15 novembre 2022 de 18h30 à 21h15

Étaient présents :

- Sophie VINGERE, Laurence HEUDES, Elodie BRUNET et Sylvain ANDRIEUX, enseignant.e.s
- Amélie LORAND-DABO, Deborah HENTZIEN et Vanessa LE PALUD, représentantes des parents d'élèves :
- Gladys DEBRAY, directrice de l'école
- Julien DESSA, adjoint en charge des affaires scolaires.

Étaient excusés :

- Monsieur LE VAN, inspecteur de l'éducation nationale
- Alain LEFEUVRE, maire de Paimpont
- Élodie BIGOT et Johanna VERDON MARCILLE, représentantes de parents d'élèves

■ Installation du nouveau conseil d'école

Le conseil d'école réunit :

La directrice de l'école :

- ✓ Gladys DEBRAY

Le maire et/ou son représentant :

- ✓ Alain Lefeuvre, Julien Dessa (adjoint en charge des affaires scolaires)

Les professeurs de l'école :

- ✓ Sophie VINGERE, Laurence HEUDES, Elodie BRUNET, Gladys DEBRAY, Sylvain ANDRIEUX et Christelle Kernaflen

Les représentant(e)s des parents (égal au nombre de classes) élus par les parents d'élèves :

- ✓ Amélie LORAND-DABO, Deborah HENTZIEN, Elodie BIGOT et Vanessa LE PALUD, titulaires
- ✓ Johanna VERDON MARCILLE, suppléante

L'inspecteur de l'éducation nationale de notre circonscription à Redon :

- ✓ Monsieur LE VAN

Rappel des missions du conseil d'école

(<https://mallettedesparents.education.gouv.fr/parents/ID173/les-representants-des-parents-d-eleves>)

- ✓ Le conseil d'école vote le règlement intérieur de l'école. Dans ce règlement intérieur figurent les horaires, les règles de vie et de fonctionnement de l'école, ou encore les moyens de communication parents-école, etc.
- ✓ Les représentants des parents sont consultés lors de l'adoption du projet d'école proposé par l'équipe pédagogique. Le projet d'école 2020/2025 a été présenté au conseil d'école du 15 juin 2021. (voir compte-rendu du conseil d'école du 15/06/21 sur le site de l'école). Il sera réétudié cette année au regard de l'évaluation d'école qui se déroulera courant 2023 pour l'école de Paimpont. Il s'agit d'un nouveau dispositif qui concernera sur 5 ans toutes les écoles de l'académie. Le bilan de cette évaluation d'école sera présenté lors du 3ème conseil d'école de l'année scolaire.
- ✓ Le conseil d'école donne son avis ou formule des suggestions sur tous les sujets liés au fonctionnement de l'école. Cela comprend la protection et la sécurité des enfants, les mesures d'intégration des enfants handicapés, la prévention des violences et du harcèlement, le budget, etc.
- ✓ Il veille au respect des valeurs et des principes de la République : liberté, égalité, fraternité, laïcité.

Le rôle des représentants de parents d'élèves

- ✓ Ils jouent un rôle de relais et de médiateur
- ✓ Ils donnent leur avis et émettent des suggestions sur le fonctionnement de l'école
- ✓ Ils font partie des instances de représentations.

Élections des représentants de parents d'élèves

- ✓ Chaque début d'année scolaire les élections des représentants de parents d'élèves ont lieu. Les parents ont la possibilité de voter par correspondance ou en se rendant à l'école le jour des élections.
- ✓ Le vote par correspondance a été choisi par l'ensemble des parents votants de l'école cette année et de manière générale, rares sont les parents qui se déplacent le jour j.
- ✓ Le vote uniquement par correspondance pour les prochaines élections a été soumis au vote du conseil d'école et a été approuvé à l'unanimité.

■ Vote du règlement intérieur 2022/2023

- ✓ Aucun changement n'a été apporté au règlement intérieur de l'école.
- ✓ Le règlement intérieur pour l'année scolaire 2022/2023 a été approuvé à l'unanimité. Il sera distribué aux familles prochainement, accompagné de la charte de la laïcité à l'école.

- ✓ Nous rappelons l'importance du respect des horaires de l'école le matin, le midi et le soir pour l'ensemble des membres de la communauté éducative (parents et enseignants).

■ Point sur les effectifs

	Inscrits au 15 novembre 2022	Prévus pour janvier 2023	
Cycle 1 = 35 élèves			
TPS	9	+ 1	Classe de TPS/PS/MS 24 élèves (+2)
PS	6		
MS	9	+ 1	
GS	11		Classe de GS/CP 20 élèves
Cycle 2 = 37 élèves			
CP	9		
CE1	14	+ 2	Classe de CE1/CE2 27 élèves (+2)
CE2	13		
Cycle 3 = 23 élèves			
CM1	15		Classe de CM1/CM2 23 élèves
CM2	8		
Total	95 élèves	99 élèves	

Les effectifs des élèves sont nettement en hausse par rapport au 1^{er} conseil d'école de l'année 2021/2022 : + 17 élèves.

Se pose alors la question de l'accueil des TPS en classe de maternelle. En effet, les effectifs de la classe augmentant, les conditions d'accueil ne sont plus aussi idéales qu'elles ont pu l'être les années précédentes. Aussi, la classe comptera 10 TPS en janvier 2023, un groupe conséquent par rapport aux effectifs de PS et MS. Nous allons donc proposer aux familles qui en ont la possibilité selon leurs modes de garde, de réaliser une scolarisation de leur enfant à temps partiel (lundi mardi / jeudi vendredi afin que l'enfant soit scolarisé avec la même

maîtresse, dans la mesure du possible). La scolarisation des TPS sera à rediscuter lors du prochain conseil d'école selon les prévisions d'effectifs pour la rentrée scolaire 2023.

De plus, nous allons devoir réaliser un inventaire du mobilier de l'école (tables et chaises) afin de vérifier les capacités d'accueil des élèves de CE et CM car il semblerait que le mobilier de grande taille soit insuffisant à l'heure actuelle. Une demande d'investissements à la mairie sera alors déposée en fonction des besoins.

D'autre part, Monsieur Dessa informe que la cantine s'adapte à l'augmentation des effectifs en proposant 2 services :

- 11 h45 accueil des maternelles puis à 12h des GS CP
- 12h30 accueil des CE et des CM

Enfin, Monsieur Dessa explique que les communes voisines accueillant des élèves de Paimpont ne reçoivent pas de subvention de la part de la mairie de Paimpont. Une convention avec la mairie de Plélan le Grand et l'école Notre Dame prévoit toutefois le versement de cette subvention pour les élèves résidant dans les hameaux très proches de Plélan le Grand (Basse Rivière, la Ruisselée, le Gué, Coganne).

■ Mise en sécurité des élèves : présentation des PPMS 2022/2023 et exercices

Le Plan Particulier de Mise en Sûreté (PPMS) est un plan destiné à mettre les enfants, le personnel et le public éventuel de l'école en sûreté en cas de déclenchement d'une alerte pour risques majeurs en attendant les secours.

- ✓ Qu'est-ce qu'un risque majeur ?
C'est la possibilité d'un événement d'origine naturelle ou humaine, inattendu, de faible fréquence mais potentiellement grave.

- ✓ Quels sont les risques majeurs pour notre école ?
 - Tempête, inondation, feux de forêt
 - Transport de matières dangereuses
 - Intrusion extérieure

- ✓ Qui doit être informé de l'élaboration de ce plan ?
 - les personnels enseignants et personnels communaux travaillant à l'école
 - les élèves et les familles
 - la mairie
 - l'Inspecteur de l'Éducation Nationale

Chaque année, le PPMS est évalué et actualisé.

Trois exercices sont effectués durant l'année scolaire :

- ✓ Intrusion malveillante (L'exercice a été programmé le 18 octobre 2022)

- ✓ Risques majeurs (1 exercice est à prévoir)
- ✓ + 2 exercices incendie. Le premier a eu le lieu le 27 septembre 2022. Un autre sera programmé plus tard dans l'année au moment de la sieste des maternelles.

L'organisation de ces exercices a été réalisée en partenariat avec le responsable des services techniques de Paimpont. Deux remarques sont à noter :

- 1) un exercice incendie doit se tenir lors d'un temps à la cantine
- 2) la directrice doit pouvoir avoir accès aux différentes armoires électriques, à la chaudière, aux arrivées d'eau pour pouvoir agir sur demande. Hors, ces accès sont verrouillés et elle n'a pas de clé. Il sera donc nécessaire de revoir les serrures pour faciliter l'accès par un pass général.

Mr Dessa explique que ce point est en cours de réflexion auprès des services de la mairie.

■ Projets pédagogiques 2022/2023

Enjeux	Faire grandir tous les élèves en favorisant la confiance en soi, l'esprit d'initiative et la coopération	Développer l'engagement et la sensibilité pour une meilleure connaissance et conscience du monde
Parcours	Culture numérique/Parcours citoyen/ Apprentissages fondamentaux	Culture numérique/Parcours citoyen/ EDD/EAC/Parcours santé
TPS/PS/MS	<ul style="list-style-type: none"> ■ Ateliers autonomes de manipulation ■ Rencontres parents/enfants autour des jeux de société 	
	<ul style="list-style-type: none"> ■ Exposition à la médiathèque de Paimpont en juin 	
GS/CP	<ul style="list-style-type: none"> ✓ Prix des incorruptibles ✓ Ateliers autonomes de manipulation 	<ul style="list-style-type: none"> ✓ Piscine (du 21/03/23 au 30/05/22) ✓ Atelier verrier
	<ul style="list-style-type: none"> ✓ Exposition à la médiathèque de Paimpont en juin 	
CE1/CE2	<ul style="list-style-type: none"> ■ Prix des incorruptibles ■ Temps d'entraînements en autonomie ■ Correspondance avec une école du Sénégal ■ Cérémonie du 11 novembre 	<ul style="list-style-type: none"> ■ Piscine (03/01/23 au 14/03/23) ■ Étude de l'aire terrestre éducative autour de l'école ■ Rugby scolaire
CM1/CM2	<ul style="list-style-type: none"> ✓ Plan de travail personnel ✓ PIDAPI ✓ Eurêkamaths ✓ Prix des incorruptibles ✓ Jeux de société complexes ✓ Cérémonie du 11 novembre 	<ul style="list-style-type: none"> ✓ Piscine (du 21/03/23 au 30/05/22) ✓ Sorties à pied pour découvrir l'histoire de Paimpont : sur les traces du passé ✓ Étude de l'aire terrestre éducative autour de l'école ✓ Rugby scolaire
	<ul style="list-style-type: none"> ✓ Semaine d'intégration au collège Brocéliande de Guer 	

Piscine : L'école remercie vivement la mairie qui finance entièrement cette activité que ce soit au niveau du transport, des entrées ou bien de ses subventions versées à la communauté de communes de l'Oust à Brocéliande pour l'entretien des locaux. Elle permet aux élèves paimpontais de participer à 60 séances de natation au cours de leur scolarité primaire lorsque la loi en exige 30. Cette année les élèves de la GS au CM2 bénéficieront de 9 séances de piscine. C'est un peu moins que les années passées car la piscine de Guer ne pouvait pas remplir son bassin en raison de l'arrêté préfectoral relatif à la sécheresse. L'accueil des classes a été décalé dans le temps, d'où le nombre inférieur de séances. Enfin, cette année, les CM se joindront aux GS/CP lors des séances pour des raisons d'effectifs. En effet, la piscine ne peut accueillir que 43 élèves maximum dans l'eau à la fois.

Rugby scolaire : Partenariat avec le club de rugby de PAIMPONT très apprécié par les enfants et les enseignants de part la qualité des séances proposées et l'accompagnement des encadrants bénévoles. Ce partenariat a une autre finalité pour les CM qui pourront participer à un tournoi dans le cadre de la semaine d'intégration au collège Brocéliande de Guer.

Semaine d'intégration au collège : Elle aura lieu du 6 au 10 février 2023. Les élèves partiront en car de l'école et y reviendront en car. Le transport est pris en charge par le collège. Les activités au cours de la semaine s'articuleront autour de la thématique « environnement ».

Aire terrestre éducative : les élèves de CM vont travailler sous forme d'enquête afin de mieux connaître les acteurs évoluant autour de l'aire terrestre et de pouvoir les interroger sur leurs fonctions. Les CE se chargeront de dessiner le portrait de l'aire terrestre en terme de biodiversité.

Correspondance avec le Sénégal : Monsieur Le Cam, habitant de Paimpont, est venu à la rencontre de l'école pour proposer un échange avec l'école d'un village du Sénégal, Dar Salam Fodé. Les premiers échanges avec le directeur de l'école sont établis. Les CE pourront correspondre à partir de janvier avec les élèves sénégalais afin de découvrir un univers scolaire et quotidien bien éloigné de leurs habitudes. Cette correspondance leur permettra d'élargir leurs connaissances de la culture africaine qu'ils travailleront à travers le projet « énergie corporelle ».

Enjeux	Faire grandir tous les élèves en favorisant la confiance en soi, l'esprit d'initiative et la coopération	Développer l'engagement et la sensibilité pour une meilleure connaissance et conscience du monde
Parcours	Culture numérique/Parcours citoyen/ Apprentissages fondamentaux	Culture numérique/Parcours citoyen/ EDD/EAC/Parcours santé
École	<ul style="list-style-type: none"> • Temps de parole quotidiens : agenda OCCE, conseils d'élèves... • Écriture quotidienne de textes en autonomie ou en dictée à l'adulte 	<ul style="list-style-type: none"> • Collaborations avec des acteurs du territoire : Foyer Argoat (ADAPEI), EHPAD, CCAS, mairie, médiathèque, associations • Quinzaine de la marche et du vélo • Cinécole • Festival Takorama
	<ul style="list-style-type: none"> • Classe dehors 	

Enjeux	Faire grandir tous les élèves en favorisant la confiance en soi, l'esprit d'initiative et la coopération	Développer l'engagement et la sensibilité pour une meilleure connaissance et conscience du monde
	<ul style="list-style-type: none"> • Festival Art et Nature • Fête d'automne le samedi 26 novembre • Élection des éco-délégués • Programme Éco-école (les énergies) : mise en place des actions • Projet énergie corporelle : danse africaine et musique (école de musique Triolet 24 et association Treffasila) 	

Foyer Argoat : Poursuite des ateliers en partenariat avec les résidents du foyer pour adultes handicapés. Ceux-ci peuvent prendre différentes formes : cuisine, jardinage, jeux de société, classe dehors... Moments très appréciés par les enfants, les éducateurs du foyer et l'équipe enseignante. Ce sont des temps très riches socialement qui permettent de changer des regards.

CCAS : Les élèves de CP CE1 CE2 CM1 et CM2 écriront cette année aussi une carte de vœux aux personnes de plus de 85 ans de la commune.

Festival Arts et Nature : Les ateliers proposés pour les élèves à partir de la GS étaient intéressants et les élèves y ont adhéré avec plaisir. Un bémol est à noter pour les élèves de maternelle pour qui l'atelier « conte » n'était pas adapté.

Arrête ton cirque : l'association a proposé à l'école d'assister à 2 représentations lors du prochain festival en mai 2023, l'une pour les TPS PS MS GS CP et l'autre pour les CE et les CM. A l'heure actuelle, l'école ne peut pas assurer qu'elle pourra y conduire tous les élèves au regard du coût que cela représente (6€ par élève) et du budget conséquent consacré cette année au financement du projet « énergie corporelle ».

Mr Dessa explique qu'un projet de convention avec la Loggia est en cours. Il souhaite ajouter à celle-ci un article prévoyant la gratuité pour les élèves paimontais concernant les représentations réservées aux scolaires. Il explique alors que la mairie finance grandement le festival en mettant à disposition la salle de l'étang bleu, la salle polyvalente, l'eau, l'électricité, le soutien des services techniques, en versant des subventions à l'association en plus des subventions versées par la communauté de communes (et donc aussi par la municipalité de Paimpont), en proposant des tarifs réduits pour l'utilisation du camping... Mr Dessa comprend que les budgets soient serrés mais espère qu'un accord pourra être trouvé pour permettre la gratuité des élèves de Paimpont et ainsi leur garantir l'accès à la culture aux portes de chez eux.

Projet énergie corporelle : ce projet va permettre d'ouvrir les élèves à d'autres formes d'énergies que celles travaillées à travers le projet éco école depuis l'an passé. Il s'agira pour les élèves de la TPS au CM2 de pratiquer la danse africaine avec une intervenante qualifiée ainsi que de musiciens percussionnistes. En parallèle, l'école a été retenue pour son projet « musique à l'école ». Celui-ci se réalisera en partenariat avec l'école de musique Triolet 24. Les élèves de la GS au CM2 bénéficieront de 8 séances avec un.e musicien.ne professionnel.le pour travailler le rythme. Les TPS PS MS travailleront pour leur part avec une intervenante de l'association TREFFASILA.

Ce projet conclura le programme éco école de cette année et une restitution sera proposée aux familles en fin d'année lors de la fête de l'école.

Classe dehors : L'ensemble des classes de l'école participent à des temps d'apprentissages scolaires hors les murs de la classe, en extérieur. Ces moments sont variés tant par le contenu que par leur fréquence. Ces moments organisés par l'enseignant.e visent des objectifs précis en milieu naturel.

■ **Fête d'automne**

Samedi 26 novembre de 10h00 à 12h, une Fête d'automne organisée par l'équipe enseignante, aura lieu à l'école, matinée festive autour des thèmes de l'automne et du jardin à destination des enfants de l'école et de leurs familles. Cette matinée conviviale permettra entre autre de poursuivre l'aménagement des jardins.

Les enseignantes animeront chacune un atelier et des parents se sont déjà proposés pour y participer, soit en apportant de quoi jardiner, bricoler ou se restaurer, soit en encadrant un atelier .

Au programme :

Carrés potager	Entretien du jardin		Atelier Nature au jardin	Bricolage	Cuisine	
Préparation de la terre	Refaire les sentiers en copeaux	Plantations et taille	Observation des oiseaux et des vers de terre	Fabrication de nichoirs	soupe	Jus de pommes

■ **Commémorations du 11 novembre**

Les élèves de l'école ont participé cette année aux commémorations du 11 novembre. Les CM ont lu des lettres de Poilus tandis que les CE ont récité un poème. Ce moment a été apprécié par les élèves, les familles présentes et les enseignantes.

Mr Dessa ajoute que cette commémoration partagée avec les élèves de la commune était porteuse de sens. Les choix des enseignantes concernant le poème et les lettres de Poilus a apporté une valeur ajoutée à la commémoration. Les élus et l'association des anciens combattants ont été ravis de cette collaboration.

Lors de la prochaine cérémonie de commémorations, le 8 mai prochain, les élèves seront à nouveau invités par la municipalité à participer.

■ **OCCE : bilan financier**

Sophie VINGERE, mandataire de l'OCCE présente le bilan financier.

Fin du bilan des actions de la coopérative de l'année précédente 2021/2022

- Les comptes 2021/2022 ont été transmis au siège départemental de l'OCCE. Ils ont été validés.

- Nous avons présenté des comptes équilibrés lors du dernier conseil d'école. Cependant, certains projets n'étaient pas encore clôturés car nous n'avons toujours pas reçu le versement de 2 subventions de la part de la mairie .

- subvention activités éducatives – 1386€

- subvention exceptionnelle pour la sortie scolaire avec nuitées – 2280€

Ces subventions sont à ce jour toujours en attente de versement.

- M. Dessa explique que la mairie a cumulé les difficultés en ce qui concerne la comptabilité. Il ne faut pas hésiter à soumettre à nouveau la demande de versements si ceux-ci ne viennent pas.

Budget prévisionnel 2022/2023

- Participation volontaire des familles (montant proposé 5€) → **420€** C'est un montant dans la moyenne même si nous avons plus d'élèves inscrits cette année par rapport aux années précédentes.
- Subvention que nous pensons demander à l'amicale : **2990€** (montant correspondant aux projets pédagogiques des enseignants. L'équipe enseignante remercie vivement l'amicale pour son soutien financier et pour son avance de fonds pour compenser le retard de versement des subventions municipales.
- Une demande de subvention « activités éducatives » sera formulée auprès de la mairie en janvier 2023 pour compléter les besoins de financements des projets de cette année scolaire.

■ Chauffage des bâtiments

L'école est un bâtiment qui se refroidit vite notamment dans les salles de classe et le dortoir. L'isolation de certaines portions de l'école et en particulier des sous pentes est faible voire inexistante, les menuiseries laissent passer l'air, les radiateurs n'ont pas tous de thermostat...

La purge des radiateurs réalisée en début d'année 2022 semble être efficace et permet d'avoir une température convenable dans les classes sans forcer le thermostat à 5.

Cependant, il semblerait que la chaudière fonctionne à plein régime de jour comme de nuit, sur temps scolaire et hors scolaire. Une programmation de la chaudière est-elle envisageable ?

Mr Dessa répond que normalement la programmation a été faite.

L'équipe enseignante se questionne sur les travaux qui pourraient être envisagés pour réduire la facture énergétique de l'école. Mr Dessa pense que des travaux vont être envisagés. Le questionnement de l'équipe a déjà été remonté aux élus. Quoi qu'il en soit, la mairie s'assurera que les élèves n'aient pas froid dans les bâtiments en compensant si nécessaire par l'ajout de convecteurs électriques.

■ Cantine scolaire : question d'un parent

Notre fille se plaint régulièrement de la qualité et/ou de la quantité de nourriture de la cantine.

Il lui arrive occasionnellement de se plaindre du bruit excessif...

La cuisine est-elle partagée avec l'EPHAD ?

Qui sont les prestataires en cuisine ? Est-ce de la "vraie" cuisine ou sont-ce des plats "industriels" avec un prestataire de type sodexo ?

Est-ce bio ? Avec l'excellent tissu de producteurs alimentaires dans le territoire, il me semble que nous pourrions de faire de beaux partenariats.

"Bien manger pour bien vieillir, bien manger pour bien grandir"

Mr Dessa explique que pour faire face au nombre croissant d'enfants qui mangent à la cantine (et donc temporer le bruit excessif), deux services de cantine sont expérimentés depuis peu. Cela permet aux élèves de maternelle et de GS/CP de déjeuner à partir de 11h45 ou 12h et viennent ensuite les CE et les CM à 12h30. Cependant, la problématique du bruit dans les cantines est récurrente et difficile à traiter complètement.

En ce qui concerne la quantité, Mr Dessa explique qu'auparavant, la commande de repas auprès de l'EHPAD réalisée par les responsables cantine, distinguait le nombre de repas des élèves de maternelle et le nombre de repas des élèves élémentaires car les quantités préparées n'étaient pas les mêmes. Depuis un mois et demi, il a demandé à ce qu'il n'y ait plus cette distinction et que les responsables cantine commandent un nombre global de repas correspondant au nombre d'élèves inscrits à la cantine. D'une part, Mr Dessa n'approuvait pas que les familles payent le même tarif pour une quantité différente et d'autre part ce fonctionnement permet aux élèves qui le souhaitent d'avoir plus à manger.

Les repas servis aux enfants sont cuisinés par des cuisinier.ère.s de l'EHPAD. Les personnels utilisent des aliments variés et préparent des recettes élaborées qui sont validées par des diététiciens. Ils respectent la législation en ce qui concerne l'apport de produits issus de l'agriculture biologique et de repas végétariens (loi éga-lim). Un cahier de suivi permet de correspondre avec les cuisines de l'EHPAD afin de faire partager des remarques au sujet des repas proposés.

Mr Dessa annonce que le problème de comptabilité qui affecte la mairie de Paimpont a des retentissements en ce qui concerne la cantine et la garderie. En effet, les familles n'ont plus reçu de factures depuis avril 2022. La mairie ne peut prendre seule de décision concernant le paiement de ces arriérés. Elle est en discussion avec le Trésor Public afin d'obtenir des facilités de paiement pour les familles d'autant plus que certains montants s'élèvent à plusieurs centaines d'euros par enfant.

■ Calendrier des conseils d'école 2021/2022

➔ Jeudi 16 mars 2023 de 18h30 à 20h00

➔ Mardi 20 juin 2023 de 18h30 à 20h30